

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à 18 h 30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Boussais, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET Président de la CCAVT.

26 présents + 2 pouvoirs (28 votes) :

QUORUM : 15

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Maryse CHARRIER, Mattieu MANCEAU, Viviane CHABAUTY, Frédéric PARTHENAY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Wilfried MICHAUD, Régine CHABAUTY, Pascal PRIMAULT, Didier DUPIC, Charlotte VARLET
- ✓ Commune de Assais-les-Jumeaux : Jean-Louis RIDOUARD, Cécile GLORIAU, Christian PRUNIER
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Dominique PAQUEREAU
- ✓ Commune de Boussais : Eric BILLEAU, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Jeremy CHEVALLIER (suppléant)
- ✓ Commune de Le Chillou : Pascal ROCHARD
- ✓ Commune de Louin : Line ROGER, Anne-Marie POUPIN, Christophe AUGYROND
- ✓ Commune de Maisontiers : Nadine VIVIER (suppléante)
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Nathalie BESSERON, Jean-Yanne MARTINEAU

2 pouvoirs :

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU
- ✓ Jean-Marie BOUCHET a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

Absent(s)/Excusé(s) : Hélène MARSAULT, Dominique GUILBOT, Jean-Marie BOUCHET, Gérard CHABAUTY, Olivier FOUILLET

Christophe AUGYROND a été élu secrétaire de séance

Compte financier unique 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2121-14 ;

Considérant que Monsieur le Président, après avoir présenté les bilans de l'année 2025, se retire au moment du vote ;

Considérant que Pascal BIRONNEAU, 1^{er} vice-président prend la présidence de séance au moment du vote du compte financier unique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'approuver et d'adopter sans réserve les Comptes Financiers Uniques 2025 des budgets suivants et décide de l'affectation des résultats telle qu'indiquée ci-dessous :

					SPIC/SPA A AUTONOMIE FINANCIERE	
		Budget Annexe Zones artisanales	BUDGET PRINCIPAL	ENSEMBLE	ASS COLLECTIF	OFFICES DU TOURISME AVT
INVESTISSEMENT	Solde d'exécution reporté (a)	-707 640,88	-113 573,97	-821 214,85	2 974,00	0,00
	Recettes de l'exercice (b)	918 394,69	1 694 093,09	2 612 487,78	264 875,09	0,00
	Dépenses de l'exercice (c)	998 676,19	2 583 629,81	3 582 306,00	368 600,66	0,00
	Résultat de l'exercice (b - c)	-80 281,50	-889 536,72	-969 818,22	-103 725,57	0,00
	résultat cumulé (a + b - c)	-787 922,38	-1 003 110,69	-1 791 033,07	-100 751,57	0,00
	RAR recettes (d)		467 306,80	467 306,80	40 460,00	0,00
	RAR dépenses (e)		457 740,42	457 740,42	36 480,00	0,00
Besoin ou excédent de financement cumulé (a + b - c + d - e)	-787 922,38	-993 544,31	-1 781 466,69	-96 771,57	0,00	
FONCTIONNEMENT	Résultat antérieur reporté (A)	0,00	2 273 305,33	2 273 305,33	191 175,13	6 446,67
	Recettes de l'exercice (B)	1 008 874,24	7 366 007,47	8 374 881,71	776 564,48	67 979,70
	Dépenses de l'exercice (C)	1 017 200,61	6 422 719,60	7 439 920,21	628 407,13	70 143,61
	Résultat de l'exercice (B - C)	-8 326,37	943 287,87	934 961,50	148 157,35	-2 163,91
	Résultat cumulé (A + B - C)	-8 326,37	3 216 593,20	3 208 266,83	339 332,48	4 282,76
AFFECTATION DU RESULTAT (art 1068)		0,00	993 544,31	993 544,31	96 771,57	0,00
Report en fonctionnement		-8 326,37	2 223 048,89	2 214 722,52	242 560,91	4 282,76

- D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette délibération

Le secrétaire,
Christophe AUGYROND

Le Président de séance,
Pascal BIRONNEAU

. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

AR-Préfecture

079-200041416-20260506-26-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-05-2026

Publication le : 06-05-2026

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48